

Communication sur les finances du groupement paroissial

Année 2025

Les comptes définitifs font état d'un excédent de 12.030 €, premier résultat positif du groupement paroissial depuis 2021, après 140.000 € de déficits cumulés de 2022 à 2024. Cela représente une amélioration de près de 20.000 € par rapport à l'an dernier. Ceci est dû à :

- une importante diminution des dépenses énergétiques pour la deuxième année consécutive (- 10.941 €) grâce à un hiver doux et une attention particulière au chauffage des bâtiments ;
- l'absence de gros travaux sur notre parc immobilier en 2025 ;
- l'augmentation de 5% des quêtes ;
- le très bon résultat du Marché vers Noël (22.000 € de bénéfice net).

Année 2026

Nous espérons rester sur cette tendance. Nous restons toutefois tributaires de l'évolution du prix du gaz, de la météo hivernale et des aléas possible sur l'entretien de nos bâtiments qui représentent plus de 2000 m² dont une église. Les versements au Denier de l'Église pour nos paroisses sont restés stables en 2025, nous ne profiterons pas du bonus en 2026. Pour tenir ce cap, nous comptons sur **une augmentation des quêtes dominicales** et sur un résultat du Marché vers Noël au moins équivalent à celui de 2025.

Les travaux de la salle Saint-Étienne au sous-sol de la Maison paroissiale sont complètement achevés depuis fin 2025. L'ascenseur devrait être remis en fonction incessamment.

Merci aux généreux donateurs qui ont permis de boucler la souscription de 31.000 € en moins de deux mois, au diocèse pour la subvention équivalente accordée et à l'équipe travaux qui a tenu le budget initial.

Pour garder cet équilibre budgétaire dans les années qui viennent, nous allons reprendre le travail avec le diocèse pour réduire les coûts liés à notre parc immobilier et envisager des travaux d'isolation sur certains bâtiments.

Comptes 2025

Le Conseil Paroissial les Affaires Économiques (CPAE), présidé par le Père Grégoire de MAINTENANT, vous présente les comptes 2025 du Groupement Paroissial Sainte-Marguerite et Sainte-Pauline du VÉSINET. Ce dernier regroupe depuis 2021 les deux paroisses canoniques qui font comptes communs.

Les dépenses

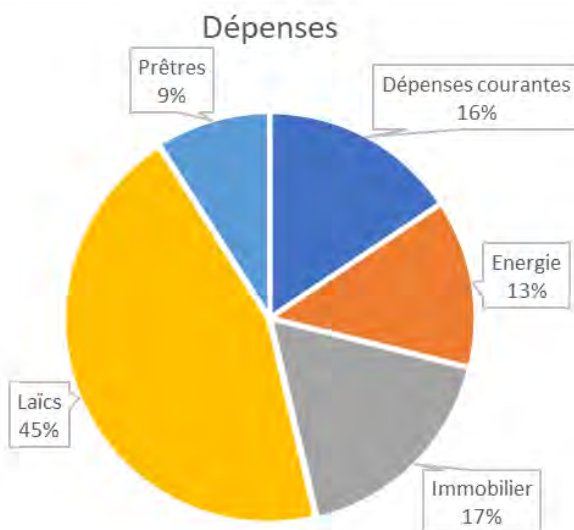
Les dépenses courantes (fournitures, petit matériel ...), après une année 2024 très économe sont revenues à leur niveau habituel.

Les dépenses énergétiques (gaz, électricité, eau) ont fortement baissé (-11.000 €, soit -21 % par rapport à 2024 et -57 % par rapport à 2023). Nous avons bénéficié de la baisse des prix du gaz et d'hivers cléments. Nous ne devons pas relâcher notre sobriété car ces charges pourraient augmenter de nouveau.

Les travaux d'entretien et d'amélioration sont restés au niveau de 2024 car nous n'avons pas eu de grosses interventions à réaliser cette année encore. Les travaux de la salle Saint-Étienne ne sont pas compris dans ces chiffres car ils sont financés entièrement par la subvention diocésaine et la souscription paroissiale.

Les charges dues à l'immobilier (énergie, réparations, entretiens, impôts) ont diminué de 15.000 €. Elles se montent à 97.000 €, soit 30 % de nos dépenses.

Les charges de personnel ont augmenté de 4 % par rapport à 2024 et représentent 54 % de nos dépenses totales. La présence d'un clergé plus nombreux depuis septembre 2025 entrainera une augmentation de ces dépenses en 2026.



Les recettes

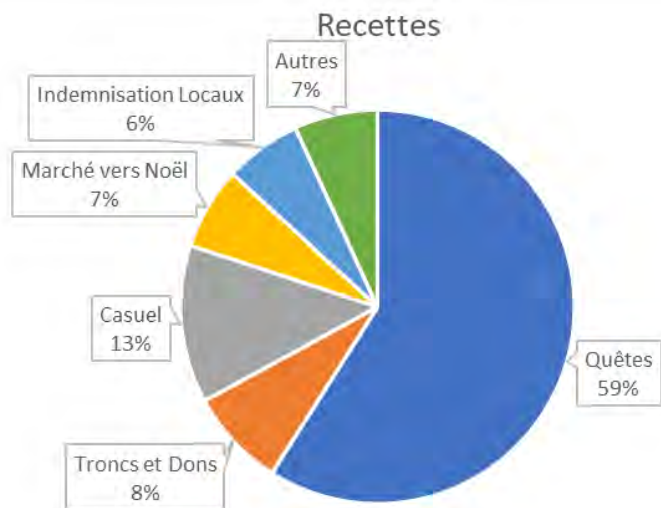
Les quêtes représentent la plus grosse partie de nos recettes (59 %). Elles ont été en augmentation de 5 % en 2025. Les paniers connectés participent maintenant pour 39 % du total collecté.

Les troncs, les dons et le casuel (baptêmes, mariages, obsèques) ont augmenté de 10 %, grâce à la nouvelle borne connectée installée à Sainte-Marguerite et à une meilleure collecte des dons liés aux baptêmes. Ils représentent 21 % de nos recettes

Le Marché vers Noël a contribué pour 22.000 € (en augmentation de 22 %), soit 7 % de nos recettes. Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les participants ! Les bénéficiaires de cette manifestation sont indispensables pour notre équilibre budgétaire.

Les indemnités pour prêts de nos locaux ont augmenté de 50 % grâce à un meilleur suivi des réservations de salles et la disponibilité de la salle Saint-Étienne en fin d'année.

Nos recettes se sont élevées à 345.000 €, en augmentation de 7 % par rapport à 2024.



Travaux de la salle Saint-Étienne

La salle Saint-Étienne, située au sous-sol de la Maison paroissiale, 10 place de l'Église, a été entièrement rénovée : sols, plafonds, éclairage, peinture. Un vidéoprojecteur, un réseau Wifi et une sono ont été mis ou remis en état. Un mobilier plus léger et plus modulable a été acheté. Une cuisine équipée a été ajoutée pour faciliter la tenue de repas et de pots conviviaux.

Les travaux sont terminés depuis fin 2025. Ils nous permettent de disposer en centre-ville d'une salle pouvant accueillir 120 personnes assises. L'ascenseur a été remis aux normes et en état de fonctionner. Une dernière visite de contrôle va nous permettre de l'utiliser incessamment.

Denier de l'Église

Le montant des dons au Denier de l'Église en 2025 a été de 355.258 €, équivalent à celui de 2024. **Merci aux 569 donateurs** (-23 par rapport à 2024) pour leur générosité renouvelée.

Le Denier de l'Église n'est pas une ressource paroissiale directe, il est encaissé et géré par le diocèse. Il permet notamment au diocèse d'activer la solidarité entre paroisses pour celles qui en ont besoin.

Notre groupement paroissial en tire toutefois un certain nombre de bénéfices :

Des bénéfices directs :

- quand son montant augmente d'une année sur l'autre : nous obtenons alors un bonus de ressources ;
- par la prise en charge d'une partie (environ 40 %) de la rémunération de nos prêtres.

Des bénéfices indirects par le biais des services offerts par le diocèse :

- gestion des ressources humaines : établissement des contrats de travail, des fiches de paie, conseil ;
- assistance à la communication : par exemple pour la réalisation de notre logo et de notre nouveau site internet ;
- organisation d'évènements et de formations à l'échelle du diocèse (jubilé de l'espérance, pèlerinage diocésain à Lourdes, formations pastorales et catéchétiques, formations administratives des secrétaires et sacristains...) ;
- gestion et animation des foyers d'accueil comme celui qui réside à la maison d'accueil de Sainte-Pauline ;
- subventions pour les gros travaux immobiliers, comme l'aide fournie pour la rénovation de la salle Saint-Étienne (30.000 €) ;
- assistance et conseil pour les gros travaux, la comptabilité, le juridique...

JE SOUTIENS L'ACTION DE L'ÉGLISE



Pour que l'Église puisse agir au service de chacun dans les Yvelines, elle compte sur tous. Découvrez sur le site internet du diocèse les différentes manières de faire un don, que ce soit pour le diocèse, une paroisse ou un projet en particulier. Un grand merci pour votre générosité.

- [Je donne au Denier, la principale ressource du diocèse](#)
- [Je mets en place un prélèvement automatique](#)
- [Je souhaite faire un legs, une donation](#)
- [Je donne à une souscription, pour un projet en cours](#)
- [Je télécharge le journal du denier](#)

Cliquez directement sur les liens de la version électronique du présent document ou allez retrouver ces différentes rubriques sur le site internet du diocèse www.catholique78.fr